Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 7

Artikel: Une maison des retraite des infirmières
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-558665

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

thermomètre, qui permet de chauffer la chambre et d'éviter que le patient ne souffre du froid. Enfin, la plupart des types actuels disposent d'un système d'alarme muni d'une batterie électrique qui permet, sitôt qu'il y a une panne dans le fonctionnement de l'appareil, de déclencher une sonnerie. Un manomètre (29), fixé sur l'appareil, permet de se rendre compte des pressions positives ou négatives qui s'exercent alternativement dans l'appareil, et de les régler, grâce à un double jeu de soupapes (24-25), munies de silencieux, pour éviter un bruit gênant. Le réglage de ces soupapes permet de modifier à volonté l'importance des pressions négatives et des pressions positives. Sous l'appareil, ou devant l'appareil, se trouve la pompe qui, soit par l'intermédiaire d'un soufflet, soit d'une membrane de cuir (18), exerce une pression alternativement positive et négative, dans la chambre; il peut se déclencher du moteur (21) et, en cas de panne de courant, être actionné pendant un certain temps à la main (20), jusqu'au moment où le courant électrique est rétabli.

Ajoutons que la Croix-Rouge suisse possède plusieurs poumons d'acier transportables qui peuvent rapidement être prêtés, dans les régions où survient une épidémie, sur demande adressée à Berne. D'autre part, l'équipement en poumons d'acier de notre pays s'est intensifié. A Genève, en particulier, outre les quatre ou cinq poumons d'acier répartis dans les différents services de l'Hôpital cantonal, deux poumons d'acier, propriété l'un de la Section genevoise de la Croix-Rouge, l'autre du Lyons Club de Genève, sont déposés dans un local dont les clefs sont au poste permanent des pompiers, et sont tenus à la disposition des médecins et de tous les particuliers qui peuvent en avoir besoin d'un instant à l'autre, soit pour appliquer l'appareil dans une Clinique privée, soit à domicile, soit enfin pour être mis à disposition de l'Hôpital, au cas où tous ses appareils seraient eux-mêmes en service. Ainsi, grâce au perfectionnement de la technique, il est possible d'exercer d'une façon continue la respiration artificielle, sans dommage pour les patients, et ainsi de sauver la vie à ceux d'entre eux qui ont le privilège de retrouver progressivement une respiration spontanée, tandis qu'il maintient en vie des malheureux dont l'appareil respiratoire est définitivement paralysé.

Clichés représentant le poumon d'acier O. K. 49 aimablement mis à disposition par «Constro-Service S. A.» à Lausanne.

Une maison des retraite des infirmières

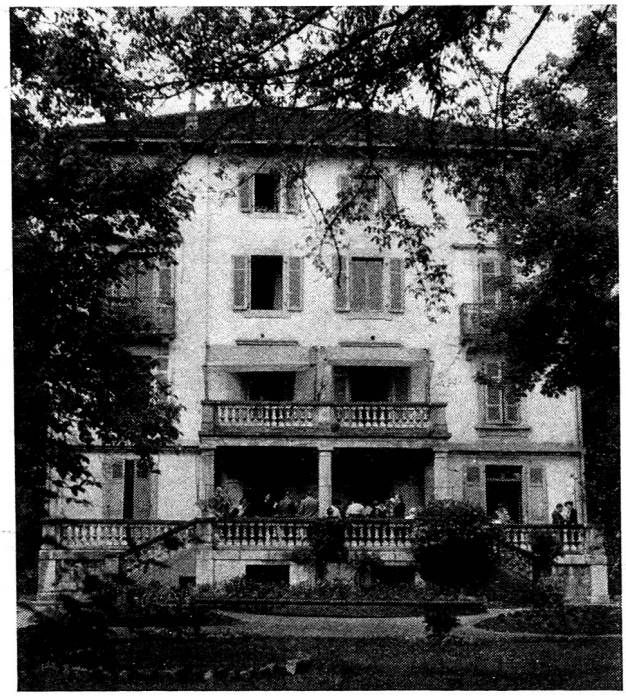

Photo Y. Debraine, Lausanne.

C'est une belle histoire que celle de la nouvelle maison de retraite et de repos que l'on vient d'inaugurer à Genève pour les infirmières âgées. Il y avait à la Roseraie, sur les rives genevoises de l'Arve et face aux moulins paisibles de Carouge, une grande maison entourée d'un beau jardin qui avait été aux temps jadis une pension. Un homme au grand cœur, M. Martin Naef, ancien conseiller d'Etat, l'avait offerte pour qu'elle devienne le foyer des femmes suisses âgées que la révolution de 1917 avait chassées sans ressources de Russie. Le temps a passé, il n'y avait plus beaucoup de pensionnaires, M. Martin Naef décida de donner le domaine à la section genevoise de l'Association des infirmiers et infirmières diplômés.

Sous l'impulsion de Mlle Lucile Jéquier, ancienne directrice du Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise, tout fut aussitôt mis en œuvre pour que sans tarder la maison pût remplir ses nouvelles fonctions et devenir le foyer de celles à qui il est destiné. C'était chose faite ces jours derniers et l'inauguration du nouveau foyer de la Roseraie a eu lieu en présence de M. Pugin, conseiller d'Etat, de M. Fd. Cottier, conseiller administratif et de Mme Raymond Vernet, présidente de l'Association suisse des infirmiers et infirmières diplômés. Mlle Comtesse, de la Croix-Rouge suisse, apporta son message et M. Martin Naef en des termes touchants expliqua qu'en donnant cette maison à celles qui la méritent si bien il ne faisait à son avis que de s'acquitter d'un devoir de gratitude.

La maison de la Roseraie abrite également les bureaux du comité central de l'Association et quelques Suisses de retour de Russie y restent logés.